



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

ENGAGÉS ET RESPONSABLES, BÂTISSONS ENSEMBLE LA POSTE 2030.

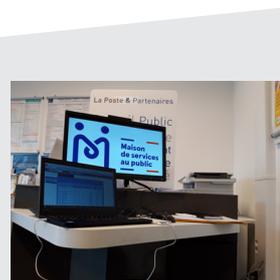


FLASH INFO !

de vos administrateurs parrainés par la Cfdt



Mai 2021



© La Poste



SERVICES PUBLICS : LA COMPENSATION PAR L'ETAT N'EST PAS UNE OPTION

© La Poste



© Pessina Massimo

A lors que La France traverse une crise comme elle n'en a pas connu depuis un siècle, La Poste doit faire face à une baisse historique des volumes du courrier et à un recul de son résultat de presque 1,8 milliards d'euros. Malgré cette situation financière très dégradée, **comme les Français, l'ensemble des postières et des postiers du Groupe sont attachés à nos missions de service public, missions plus que jamais utiles dans un contexte de crise sanitaire, économique et sociale !**

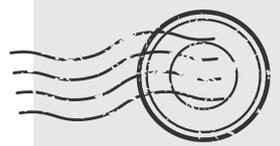
L'Etat délègue à La Poste les missions de service public via le Service Universel

- ▶ La distribution du courrier partout pour tous au même tarif et la distribution de la presse.
- ▶ La présence territoriale avec un point de contact à moins de 5km ou de 20 minutes en voiture pour tous les français.
- ▶ L'accessibilité bancaire.

Afin d'assurer ces missions l'Etat compense les coûts engendrés par La Poste pour répondre à ces missions. Et cela n'est pas anecdotique puisque ces coûts se comptent en millions d'euros ! Ils couvrent notamment les infrastructures nécessaires (au réseau mais aussi à la BSCC), une part des rémunérations des agents et salariés qui assurent ces services. **Or depuis des dizaines d'années l'Etat ne compense pas ces coûts ! Cela revient à faire payer les engagements de l'Etat par les postiers, ce qui est inacceptable.**

À titre d'exemple, le déficit pour les missions d'aménagement du territoire et de présence postale en 2019 est déficitaire de 60 millions d'euros. Pour la distribution de la presse c'est presque 200 millions d'euros !

Lors des réunions du comité des services publics (instance de travail au sein du Conseil d'administration du Groupe La Poste), les administrateurs parrainés par la Cfdt sont intervenus pour interpeller les administrateurs représentants de l'Etat, pour faire passer le message suivant : **la compensation n'est pas une option, il est temps que l'Etat assume ses engagements et responsabilités, et couvre l'intégralité de ces missions.**



Téléchargez l'appli